

# **Conseil d'Administration du BCMPE**

## **Réunion du lundi 5 mars 2018**

### **COMPTE RENDU**

**Etaient présents : Eric BOUILLERET, Gérard CANTOU, Hélène DELAPLACE, Christian DULUCQ, Evelyne GUILLON, Bertrand JOUBERT, Michel MALGAT, Françoise NEGRE, Jean-Pierre RABBE, Anne-Marie RABBE, Anne-Marie SAUBUSSE, Aline VENDROUX, Janine WYSS.**

**Etaient excusés : Dominique MALAVAL, Annie SUKIENIK**

**Ouverture de la séance à 18 H 15**

#### **. ORGANISATION**

##### **- Point sur la fête du Club**

De l'avis général la fête a été cette année encore une réussite au niveau de la participation et de l'ambiance mais également au niveau financier (le bilan fait ressortir un bénéfice de 70 €).

Bertrand remercie l'ensemble de l'équipe pour son investissement.

##### **- Préparation du festival**

Bertrand précise que Françoise et lui-même seront absents la semaine qui précèdera le festival et nous précise le déroulé de la préparation.

- Les inscriptions pourront se faire soit sur internet sur le site de la FFB rubrique « compétitions », soit sur la liste qui sera affichée à cet effet au Club, soit par mail (reste à définir le destinataire) .

-Au préalable, un fichier d'« inscription » sera ouvert sur le site FFB par Bertrand

- Le 1er mai étant un mardi, la liste sera remise à Daniel DANIAUD dès le vendredi soir pour qu'il assure la gestion des bridges mates (prévision 160 participants, il inscrira éventuellement les retardataires)

- Janine informera le traiteur de l'avancée des inscriptions, notamment pour les verres à louer.

- Le muguet sera commandé par Bertrand, il suffira d'aller le chercher le matin, (Bertrand ou Gérard)
- Gérard et Bertrand s'occuperont du vin pour les lots le jeudi 15 mars. Quant au vin pour la soirée, nous servirons celui approvisionné par Gérard (prévoir 4 limonadiers 2 Gérard, 1 Janine, 1 Bertrand)
- Gérard se charge de réaliser :
  - une affiche (pour le Club de Mérignac, le Comité et également pour les grand Clubs de la région),
  - la liste d'inscriptions à afficher au Club,
  - (et on éditera plus tard les enveloppes spécifiques pour les tables)
- Jean-Pierre préparera les donnes (Après nouvel échange avec Bertrand, il s'avère que cette tâche est habituellement intégrée dans la prestation confiée à D.DANIAUD)
- La participation est de 28 €
- Il y aura également lieu de faire une annonce pour préciser qu'il n'y aura pas de tournoi de régularité le mardi 1<sup>er</sup> mai (Gérard prépare l'affiche)

### **- Structuration et homologation de l'école de bridge**

Bertrand nous informe que Justine RABBE a été brillamment reçue à l'examen de Maître Assistant. Le Club va ainsi pouvoir créer une Ecole de Bridge Labellisée dont la directrice sera Anne-Marie RABBE

Une demande officielle va être adressée à Hervé LAGREE (en affichant nos ambitions) pour la faire labelliser.

## **. GESTION**

### **- Gestion des encaissements**

. Annie a désormais une caisse qui ferme à clé (une clé lui a été remise et Bertrand en garde une) pour faire les encaissements des tickets

Les remises et les encaissements à la banque seront faits soit par Bertrand soit par Gérard (la dernière opération a été faite la semaine dernière, un fond de caisse de 220 €a été conservé)

. Bertrand envisage la possibilité à moyen terme d'externaliser la vente de tickets vers le bar (ce qui représenterait également un avantage pour le remplaçant de Daniel)

. Une autre possibilité est également évoquée, à savoir l'acquisition d'un Terminal de Paiement Electronique (EPT), l'avantage est il n'y a pas

d'obligation d'avoir une ligne téléphonique dédiée. (Coût 25/30 € par mois en location). Cette décision est pour le moment reportée dans l'attente des dispositions qui pourront être prises avec le bar.

- **Achat d'enveloppes pré-imprimées et de cartes codées**

. Bertrand nous informe qu'il a fait une commande d'enveloppes pré-imprimées avec logo, en effet il a fait le constat que pour un an de consommation le prix de revient était moins cher.

. Par ailleurs Bertrand s'est renseigné sur la fourniture des cartes codées, actuellement le prix pour 200 jeux est de 390 € en revanche nous aurions la possibilité de nous en procurer au prix de 200 € les 200 jeux . Ce qui nécessite l'acquisition d'une nouvelle machine qui devrait être amortie sur 5 ans. Il y a donc lieu d'y réfléchir.

Néanmoins il semble nécessaire de se procurer rapidement 200 jeux aux conditions actuelles.

. **QUESTIONS DIVERSES**

**Commentaire de Bertrand : la participation actuelle est identique à celle de l'an dernier à date, malgré la diminution du nombre d'adhérents.**

Jean-Pierre nous informe qu'il a été formé à la manipulation des extincteurs, à cette occasion il a appris que l'on devait procéder à un essai d'évacuation des locaux, il propose de faire cet essai un mardi après-midi.

Bertrand souhaite que, si cet essai doit avoir lieu, il doit être préparé, avec un plan écrit et validé par le Comité et le Club.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 30**

\*\*\*\*\*